

Revisions de partiel - Temps dédié ?

Par **SAMYEL06**, le **05/03/2014** à **15:07**

Bonjour,

J'aurai une simple et très rapide question à poser :

Il me reste 3 mois pour :

- Faire mes fiches
- Les bosser (et apprendre)

J'ai décidé de mettre le mois de Mars à profit pour faire mes fiches, puis de bosser entre avril et juin (j'ai déjà validé mon second semestre, je passe les rattrapages du premier).

Donc pour faire simple : Est-ce suffisant selon vous pour faire les fiches et les apprendre ? Sachant que je suis en AES donc j'ai du droit des affaires, du droit des contrats et des matières plus matheuses.. ?

Voilà c'est tout, merci !

Par **Aslinea**, le **30/03/2014** à **19:17**

Rien ne vaut un travail quotidien. Je suis en première année de droit et j'ai validé mon 1er semestre avec mention B. Ma technique c'est de bien bosser tous les TD, d'aller en cours et de lire un peu de temps en temps les autres matières. Mais je bosse tous les jours entre trois et cinq heures mes TD et cours de droit (je compte les heures de td) à un mois du partiel, je carbure et je diversifie mes lectures mais cela fait bien du 5 à 6 heures de travail par jour en plus des cours.

Par **Aslinea**, le **30/03/2014** à **19:20**

Je fais des fiches mais je n'étudie pas avec, cela me permet seulement de réviser et les fiches doivent intervenir seulement après que vous ayez appris par cœur votre cours.

Par **bulle**, le **31/03/2014** à **09:44**

Bonjour,

Je vous renvoie vers ce sujet qui vous intéressera sans doute:

<http://www.juristudiant.com/forum/operation-revisions-t20437.html>